



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél.: 01.53.46.68.68 - Fax: 01.53.46.68.70

E-mail: ffp@ffp.asso.fr

Web: www.ffp.asso.fr

Progression sous voile

OBJECTIFS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÈGLES DE SÉCURITÉ
<p><i>Aptitudes sous voile (Av)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Concevoir et proposer son programme de la sortie d'avion au poser : point de sortie d'avion, point d'ouverture, zone d'évolution, point de rendez-vous, prise de terrain, atterrissage. 	<ul style="list-style-type: none"> Découverte de : <ul style="list-style-type: none"> décrochages évolutions à 50 % de frein (virage à plat) 360° à la commande (enfoncements) 360° aux élévateurs arrière Atterrissage sans assistance dans la zone prévue 	<ul style="list-style-type: none"> Vent au sol inférieur ou égal à 7 m/s Matériel adapté au niveau de l'élève. Système de guidage laissé à l'appréciation du moniteur.

BREVET A

Conditions d'obtention :

- Validation des aptitudes en chute de la progression traditionnelle (les 5 niveaux) ou de la progression accompagnée en chute (les 4 niveaux).
- Validation du module « Aptitudes sous voile » (Av).
- Totaliser au minimum 15 sauts en chute.
- Vérification des capacités suivantes :
 - Plier son parachute principal.***
 - Contrôler son parachute avant de s'équiper et s'équiper correctement.***
 - Visualiser le point de largage***
 - S'intégrer seul dans une séance de sauts en respectant les règles de sécurité au sol, dans l'avion et sous voile.***

Prérogatives :

- Aptitude aux sauts individuels sans assistance de moniteurs.
- Obligation de pratiquer au sein d'une école agréée.